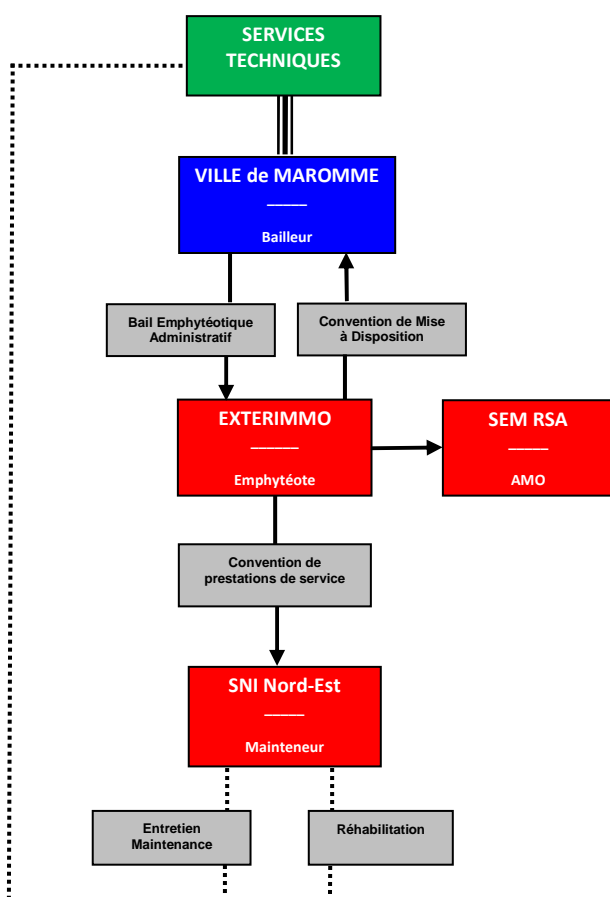


MAROMME LA MAINE (Seine Maritime) SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX



Propriétaire d'une friche industrielle dénommée « immeuble Finecoeur », la commune de Maromme La Maine (76), a confié à la société Exterimmo la rénovation et la gestion patrimoniale de cet immeuble dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif de 30 ans signé le 31 décembre 2009.

Cet immeuble de 4.785 m² est destiné à l'installation :

- d'une part des services techniques de la Ville
- d'autre part d'une pépinière d'entreprises.

Le montage de cette opération repose sur un bail emphytéotique administratif de 30 ans auquel est attachée une convention de mise à disposition de même durée. La collectivité entre dans le champ de la **TVA classique** car elle reloue les surfaces de la pépinière d'entreprises en TVA.

Cet immeuble est loué à la commune de Maromme dans le cadre d'une convention de mise à disposition (CMD) de même durée que le BEA.

Le montant de l'investissement de la société Exterimmo sur la durée du BEA est de **6.889 k€**.

Le **loyer** est versé par la commune à la mise à disposition de l'ensemble immobilier.

CALENDRIER DE L'OPÉRATION

- | | | |
|---|---|---------------------------|
| a) publication d'un appel d'offres | : | 18 septembre 2009 |
| b) remise de l'offre EXTERIMMO | : | 02 octobre 2009 |
| c) négociation de l'offre EXTERIMMO | : | 06 octobre 2009 |
| d) délibération favorable de la collectivité | : | 16 octobre 2009 |
| e) mise au point de l'offre de reprise en gestion | : | novembre et décembre 2009 |
| f) signature du BEA | : | 31 décembre 2009 |
| g) mise à disposition de l'immeuble restructuré | : | 30 juin 2011 |